

## Cérémonie de la citoyenneté

### Remise de la carte d'électeur

#### Place Laïk

**Samedi 27 avril à 10h30**

**Samedi 27 avril prochain, place Laïk, à 10h30**, le maire Marc Vuillemot remettra leur carte d'électeur aux jeunes administrés en âge de voter, lors d'une cérémonie de la citoyenneté.

Rappelons que l'article R-24 1 a mis en place cette cérémonie.

En effet, cette cérémonie est organisée par le maire dans un délai de 3 mois à compter du 1er mars de chaque année ; elle ne peut pas être organisée durant la campagne électorale d'une élection concernant tout ou partie du territoire de la commune.

A cette occasion, et pour la 3e édition, seront évoqués les principes fondamentaux de la République, de la démocratie et de notre système politique.

Outre la carte d'électeur, un « livret du citoyen » sera remis aux jeunes gens. Ce livret récapitule leurs principaux droits et devoirs civiques.

Le maire observera dans ce cas un strict devoir de neutralité.

Environ 500 jeunes sont concernés cette année dans notre commune.

Contact presse : 04 94 06 90 22

[presse@la-seyne.com](mailto:presse@la-seyne.com)



**LA SEYNE  
SUR MER**

Direction de la communication

2, rue Léon Blum

83500 La Seyne-sur-mer

Tél : 04 94 06 90 27 Fax : 04 94 06 90 23